

République Française
Département : VIENNE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE RADEGONDE**

Séance du 5 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric JARRY, Maire de SAINTE RADEGONDE.

Date de convocation : 28 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mesdames Marjorie TERNY, Valérie ROUGEON, Céline WIBAUT, Véronique FOUCHER, Kalinka TERROBA, Messieurs Pascal BELONCLE, Frédéric JARRY, Aurélien OUZOULIAS.

Excusés : Messieurs Franck WAXIN, Jérôme GADIOUX, Christophe DURAND

ORDRE DU JOUR

- Présentation Espace de Vie Sociale Grand Poitiers Est
- Parking de La Touche
- Chemin des Philippières
- SIVOS
- Aménagement extérieur ancienne école
- Etat des travaux au 2 rue principale
- Questions diverses

PRESENTATION ESPACE DE VIE SOCIALE GRAND POITIERS EST

Monsieur Gaël FAUCHON Coordinateur de l'Espace de Vie Sociale de Grand Poitiers Est, présente au conseil municipal, le développement d'un espace de vie sociale sur les 14 communes de Grand Poitiers Est.

Cet espace a pour but de renforcer les liens sociaux et les solidarités en développant les initiatives locales à finalités sociales, éducatives et culturelles. Le but est de :

- Favoriser les échanges et la mixité sociale entre les habitants,
- Dynamiser le territoire pour faciliter la vie des habitants,
- Développer et valoriser la citoyenneté et l'émancipation des habitants, notamment des jeunes,
- Etre un lieu de ressource et d'expérimentation pour les acteurs de la vie locale.

PARKING DE LA TOUCHE

Monsieur le Maire explique qu'un groupe de travail est actuellement en étude sur la création d'un parking à La Touche.

Une première proposition a été faite par Grand Poitiers mais ne correspond pas aux attentes de cette commission.

LES PHILIPPIERES

Monsieur le Maire présente une demande de Madame BOURDON Isabelle habitante des Philippières, qui souhaite déplacer le chemin communal traversant sa propriété, le long du bois de la parcelle A155 et qui coupe la parcelle A157. Les frais de bornage, ainsi que les frais administratifs (enquête publique, frais de notaire) seront pris en charge par Madame BOURDON.

SIVOS

Monsieur le Maire explique que comme la commune n'a plus d'école, elle fait partie d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS). C'est un regroupement d'école comprenant Lauthiers, Fleix, Paisay le Sec, Leignes, La Chapelle Viviers, Chauvigny, Sainte-Radegonde.

La participation financière de la commune à ce SIVOS est élevée : 17686.32€ pour seulement 4 élèves. Cette participation est calculée en fonction du potentiel fiscal de la commune (indicateur de richesse de la commune) divisé par le nombre d'habitants.

La commune de Sainte-Radegonde est étendue et les enfants sont scolarisés aussi bien sur le SIVOS dans les écoles de Fleix et Paisay le Sec que sur les communes de La Puye, Bonnes, Chauvigny, en fonction généralement du travail des parents.

Une répartition plus équitable de la participation financière de la commune à toutes les écoles dans lesquelles les enfants de la commune sont scolarisés est évoquée.

Plusieurs questions se posent entre les différents conseillers municipaux :

- Possibilité de sortir de ce SIVOS ? Quelles conséquences pour les enfants encore scolarisés dans ce SIVOS ? Problème de transport ?
- Est-on obligé d'être rattaché à une école ?
- Combien d'enfants scolarisés l'année prochaine dans le SIVOS et les différentes écoles ?

Monsieur Ouzoulias précise qu'un rendez-vous est pris avec Monsieur Thierry CLAVERIE, le directeur académique, et la mairie de Chauvigny, le 31 août 2021, afin d'échanger sur ce sujet et sur la création d'un pôle éducatif sur Chauvigny.

AMENAGEMENT EXTERIEUR ANCIENNE ECOLE

Monsieur Ouzoulias présente les différents devis reçus avec des projets et des prix très différents. Le groupe de travail sur les bâtiments se réunira ce mercredi pour affiner le projet.

ETAT DES TRAVAUX AU 2 RUE PRINCIPALE

Le peintre a pris du retard suite à un problème de livraison de marchandises. L'appartement devrait être livré début août.

Toutes les cheminées au-dessus de l'ancienne école ont été bouchées afin d'éviter les infiltrations et les nids d'abeilles. Des devis ont été demandés pour le démoussage de cette toiture.

QUESTIONS DIVERSES

Un nouvel arrêt de bus scolaire pour le collège de Chauvigny est mis en place à la rentrée scolaire prochaine à Monteil, pour deux enfants.

Monsieur le maire propose que le deuxième tableau de l'église soit restauré. Le conseil approuve à l'unanimité et l'autorise à faire les démarches auprès de la DRAC.

Monsieur le Maire informe que le Conseil de Grand Poitiers Communauté urbaine a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUI de Grand Poitiers Communauté urbaine le 25 juin 2021. Un registre de concertation sera à la disposition du public à compter du 9 juillet 2021 jusqu'à l'arrêt projet.

Monsieur le Maire informe que suite au dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) et en particulier de la gestion sanitaire des vagues de chaleur, le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour un registre nominatif communal des personnes vulnérables. Un document est présenté pour être distribué à la population. Une modification est apportée par Madame TERROBA. Après échange, ce document sera distribué en main propre aux habitants de la commune concernée.

Monsieur BELONCLE remonte une demande de Monsieur POUVREAU pour un panneau d'indication arraché au lieu-dit « La Lande ». La demande avait déjà été prise en compte et vu par le CDR Est mais il y a un problème d'emplacement du panneau entre le domaine privé et le domaine public.

Monsieur le Maire termine en précisant la fermeture de la mairie du 4 au 25 août 2021 pour les congés annuels de la secrétaire.

A 21 heures, la séance est levée